



MSI

ENVELOPPE MSI 2023 POUR LA MÉDITERRANÉE

L'enveloppe standard 2023 (hors mesures socles) a permis d'octroyer une augmentation individuelle à **31% des salariés** de la DDR, soit **480 personnes**, pour un budget de **620.539€**.

Détail par DR : Var 31.6% ; Provence 32.4% ; HAPO 30.4% ; GarLO 28.4% ; Corse 32.9% ; Alpes Maritimes 31.1% ; Marseille 29.2% ; BEIGF 32% soit 17 personnes. Le RRH a précisé que « **l'enveloppe ne permet d'accompagner que seulement 31% des salariés et qu'il est donc impossible de récompenser tous ceux qui sont notés 3, 4 voire 5 et qui représentent à peu près 70% des salariés** ». De ce fait, sont regardés le niveau de salaire, la récurrence des augmentations, les médianes du métier, etc... et les DA doivent expliquer les raisons de non-distributions à tous les salariés.

FO LCL est alors intervenue pour rappeler à la direction que de nombreux managers se retrouvent aujourd'hui en porte à faux, car dans **l'impossibilité de récompenser leurs meilleurs éléments**, même si ces derniers sont largement méritants. Et qu'Angelina Joly n'avait en rien adouci l'amertume des 69% de salariés encore non récompensés financièrement cette année. Nous avons également rappelé à la direction que **les conditions d'exercice étaient de plus en plus compliquées** (postes à découvert, outils défaillants, clients frileux, exigeants et agressifs, taux d'usure, etc...) et que **le moral des salariés et de leur manager était au même niveau de découragement**.

Aujourd'hui, de nombreux managers nous confient avoir de plus en plus de difficultés pour « embarquer » leur équipe compte tenu de tous ces éléments... Les démissions continuent et nous sommes inquiets pour tous les salariés!

Nous attendons avec impatience l'ouverture des séances de négociations (le 20 et 27 avril). **Nous savons déjà que contrairement à l'an passé, le Groupe n'a pas imposé de minimum d'augmentation générale**, nous allons donc voir de quel ordre sera cette augmentation... **Peut-être qu'Angelina Joly viendra en personne nous expliquer que globalement, nous sommes vraiment bien rémunérés. Ne sait-on jamais...**



FRAIS DE FORMATION

Comme toutes les dépenses LCL cette année, les frais de formation sont gelés jusqu'à nouvel ordre, sauf pour les inscriptions ITB, pour lesquelles une **prise en charge nationale de 20 salariés** est prévue : les 20 personnes qui auront obtenu les meilleurs résultats aux tests.

Si vous n'aviez pas l'intention de vous former cette année, ça tombe bien !

PS : Bien évidemment, vous êtes toujours libres d'utiliser le montant de votre CPF pour toute formation de votre choix, en totale autonomie, sans avoir besoin de l'accord de votre employeur et sans lien direct ou indirect avec votre métier si le cœur vous en dit.



TÉLÉTRAVAIL

Pour rappel un accord télétravail a été signé chez LCL et chacun peut en bénéficier sous certaines conditions. Après avoir échangé avec votre manager vous devez remplir le formulaire électronique de demande de télétravail via MySelf RH (Mes formulaires RH, rubrique Télétravail). Votre manager valide ou refuse votre demande dans les 15 jours calendaires maximum à réception du mail automatique notifiant la demande de télétravail. En cas de réponse négative, sa réponse est motivée dans le formulaire de demande de télétravail. Vous ou votre manager pouvez également convenir d'un nouvel entretien pour échanger sur les raisons de ce refus.

Sachez aussi qu'il existe **des solutions particulières de télétravail** :

- Un jour de télétravail supplémentaire par semaine est accordé aux **femmes enceintes** bénéficiant d'au moins un jour de télétravail et qui ont un trajet domicile-lieu de travail d'au moins 3 heures par jour aller-retour.
- **Sur préconisation médicale de la Médecine du Travail**, des solutions de télétravail peuvent être mises en place en liaison avec le Responsable de Développement Individuel concerné et le Responsable Intégration Handicap, en application des règles particulières issues de l'accord de niveau groupe Crédit Agricole SA en faveur de l'emploi des salariés en situation de handicap.
- **En cas de situation exceptionnelle** (grève, route coupée, pénurie d'essence, etc.) les jours ne sont pas décomptés du forfait annuel.
- **Le télétravail peut se faire depuis un autre lieu** que « chez soi » (autre agence, espace partagé, etc.)

EQUIPE D'APPUI

FO LCL est de nouveau intervenue pour demander le respect de l'accord 35h qui prévoyait le renforcement de l'équipe d'appui pour pallier à la diminution du temps de travail. **Aujourd'hui, compte tenu des directives de non-remplacement des congés maladie et/ou maternité et du nombre de postes à découvert, cet appui serait bienvenu.** Nous avons donc réitéré nos demandes en ce sens.



FERMETURES D'AGENCES ET BAISSÉ DE LA RVP

Les élus **FO LCL** ont interpellé la Direction sur le fait que les collègues travaillant dans les agences « regroupées » subissaient de plein fouet l'avalanche de demandes de clôtures de comptes induite par la décision de l'entreprise de fermer les points de vente de proximité. Cet élément ayant de fait une incidence sur la RVP des salariés, nous avons demandé que ce point soit examiné pour ne pas pénaliser les salariés en question. La DDR s'est alors engagée à regarder au cas par cas chaque agence concernée et à **éventuellement effectuer un ajout de RVP** s'il apparaissait significativement que la perte des clients était due à la fermeture du point de vente. Il y aura donc un regard à fin juin en examinant différents critères, entre autres la conquête et l'attrition, ceci afin d'atténuer au maximum l'impact négatif de ces fermetures. Les DA seront prévenus en amont le cas échéant.

FERMÉ

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



Afin d'essayer **d'améliorer la qualité de vie au travail** au sein des agences de la Méditerranée, la DDR a mis en place des réunions de travail entre **chaque DR et les Représentants du Personnel** du secteur afin de remonter des problèmes locaux qui pourraient être améliorés par ce biais-là. Vos élus **FO LCL** ont donc pris part à chacune de ces réunions (sauf HAPO en raison de l'absence prolongée de la DR) et n'ont pas manqué de faire part des problèmes rencontrés par les équipes et du mal être ambiant témoigné lors de nos visites auprès de vous. Ces réunions auront lieu 3 ou 4 fois par an afin d'avoir un suivi sur l'amélioration des conditions d'exercice des équipes. **Sachez que les DR seront évalués sur cette amélioration.** Il est peut-être temps que des mots tels qu'**accompagnement, humanité et bienveillance prennent sens dans notre entreprise...** Vos élus **FO LCL** sont là pour y contribuer. **N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes vos représentants...**

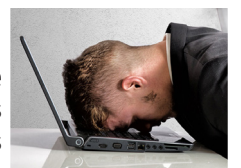
APPLI LCL

La direction est consciente des limites de la nouvelle appli LCL. En effet, les clients doivent se rabattre sur l'ancienne version pour faire une opposition chèque par exemple. Elle est donc en cours d'amélioration et on espère **une version plus aboutie pour le 2ème semestre 2023.** Espérons que ce soit la bonne !



RVP

Fin du 1er trimestre et pourtant tous les indicateurs ne sont pas connus ! Certains arriveront d'ici 10 jours. Et les autres ? Selon notre DDR, les critères dont les indicateurs ne sont pas encore connus seront neutralisés (comptés pour 100). Vos élus **FO LCL** ont fait remonter votre fort mécontentement et plus particulièrement celui des managers qui se retrouvent désarmés pour expliquer cette situation aux équipes. Un **support de présentation** des critères établis et de ceux qui ne le sont pas encore, devrait être créé afin de faciliter la présentation des DA à leur équipe. Nous l'attendons avec impatience car le « jeu » a démarré depuis le 1er janvier et **il est difficile de bien jouer sans connaître toutes les règles...**



SÉCURIBAN

Cette solution de vérification de coordonnées bancaires, accessible pour les clients professionnels et/ou pour les conseillers en agence est une option dont LCL n'a pas choisi de se doter contrairement au Crédit Agricole. Vos élus ont donc interpellé la direction à ce sujet face à cette concurrence déloyale qui nous permettrait de sécuriser les opérations de nos clients au même titre que les autres établissements bancaires. A suivre...



Lydie COMPIN
Tél. : 06 19 55 68 28
William WAECHTER
Kelly BOULE
Florence LALLET
Yannick BLANCHARD

Fabien ALCAZAR
Tél. : 06 84 90 30 88
Brice CHANON
Karine DOS REIS
Philippe GARCIA
Pierre CRUMIERE

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL



twitter.com/FOLCL



[FO LCL](https://www.facebook.com/fo.lcl)



[folcl insta](https://www.instagram.com/fo.lcl)

